

ESTIMATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU CANNABIS EN FRANCE, EN 2017

Le montant des achats déclarés par les consommateurs de cannabis conduit à estimer le chiffre d'affaires à 1,2 milliard d'euros

Avec une estimation de 18 millions d'expérimentateurs, dont 900 000 usagers quotidiens parmi les personnes âgées de 11 à 64 ans, le cannabis est le premier produit illicite consommé en France. Répandue à la fin de l'adolescence et chez les jeunes adultes, sa diffusion tend désormais à se prolonger au-delà de 30 ans. La résine est toujours majoritaire dans les usages mais l'augmentation de la part de l'herbe a été sensible au cours de la dernière décennie. Les Français figurent depuis les années 2000 parmi les premiers consommateurs au plan européen.

Malgré l'importance des usages, le caractère clandestin de ce marché complique les possibilités d'évaluer son ampleur. Pourtant, l'estimation du chiffre d'affaires du cannabis constitue un élément utile à prendre en compte pour apprécier l'impact de cette consommation, notamment au plan économique et social.

Afin de progresser dans ce travail, les dernières enquêtes menées en 2017 auprès de la population adulte (Baromètre de Santé publique France) et des adolescents de 17 ans (enquête ESCAPAD¹ de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies) ont interrogé les usagers de cannabis sur leur fréquence d'achat dans l'année et le montant de leur dernière dépense.

C'est à partir des réponses apportées qu'une dépense annuelle moyenne a pu être calculée et un chiffre d'affaires estimé.

Ces résultats sont présentés dans un nouveau numéro de la publication *Tendances*².

➤ *La méthode développée*

Traditionnellement le chiffre d'affaires d'un secteur d'activité économique s'obtient en multipliant le prix de vente au détail par les quantités vendues mais ces éléments sont difficiles à obtenir pour un produit illicite qui n'est par ailleurs pas commercialisé de façon standardisée.

Pour cette évaluation, ce sont donc **les dépenses liées à la consommation de cannabis** qui ont été prises en compte. En plus des questions relatives à la fréquence de leurs usages, les consommateurs âgés de 18 à 64 ans (Baromètre de Santé publique France) et ceux de 17 ans (ESCAPAD) ont été interrogés sur le nombre d'achats de cannabis effectués dans l'année et leurs dernières dépenses.

Les achats de cannabis se concentrant traditionnellement sur les usagers les plus réguliers et le don constituant un mode d'approvisionnement fréquent, le choix a été fait de **se focaliser sur les réponses des consommateurs récents** (au cours du mois écoulé) soit 6,4 % de l'ensemble des 18-64 ans et 21,0 % des jeunes de 17 ans.

À partir de l'hypothèse selon laquelle le montant unitaire des achats d'un consommateur resterait stable au cours de l'année, la dépense annuelle a été estimée en multipliant la dépense déclarée dans le mois par la fréquence d'achat dans l'année. La moyenne annuelle des achats s'établit à 693 euros chez les adultes et à 753 euros chez les jeunes de 17 ans. En cas de non réponse, les valeurs manquantes ont été remplacées par des montants observés chez des fumeurs au profil similaire. Globalement, à l'instar des niveaux de consommation dans le mois qui sont 2,5 fois plus élevés chez les hommes, la dépense est portée à 75 % par des acheteurs masculins.

Le produit du montant des achats déclaré ou estimé par le nombre total d'individus dans la population française en 2017 (38,6 millions d'individus âgés de 17 à 64 ans) permet d'estimer **le chiffre d'affaires du cannabis en 2017 à un niveau minimum de 1,2 milliard d'euros.**

¹ Enquête sur la santé et les consommations lors de l'appel de préparation à la Défense

² Stanislas Spilka, Stéphane Legleye. Chiffre d'affaires du cannabis en 2017. Une nouvelle estimation directe par la dépense. *Tendances, OFDT, 2020, n° 137, 6 p.* <https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/eftxss2a3.pdf>

➤ *Quelle tendance d'évolution ?*

Ce calcul du chiffre d'affaires du cannabis n'est pas le premier réalisé, mais les comparaisons s'avèrent ardues dans la mesure où les précédents exercices reposaient, pour tout ou partie, sur une estimation des quantités consommées (en gramme) et du prix unitaire du produit.

Afin de pouvoir mesurer une évolution dans le temps, ce numéro de *Tendances* propose donc de comparer, à méthodologie constante, les dépenses des usagers quotidiens en 2010 et 2017³. **Au total ces dépenses ont augmenté de 72 % entre 2010 et 2017.** Cette forte hausse n'est toutefois pas équivalente à celle de la part des usagers quotidiens qui a doublé dans le même temps, passant de 450 000 à 900 000.

Deux explications semblent pouvoir être avancées pour expliquer le tassement observé des dépenses mensuelles : 116 euros en 2017 contre 130 euros en moyenne en 2010.

D'une part, l'augmentation des taux de THC de la résine, et dans une moindre mesure de l'herbe, qui pourrait avoir conduit les usagers à réduire les quantités consommées compte tenu d'une meilleure « qualité » des produits.

Et d'autre part, une plus grande contribution de la pratique de l'autoculture de cannabis à la consommation personnelle, moins en raison d'une extension de la pratique que via des rendements accrus.

➤ *Perspectives*

La relative simplicité du questionnement proposé sur les dépenses devrait désormais permettre un suivi régulier de cette estimation du chiffre d'affaires du cannabis et assurer une comparabilité dans le temps.

Cette estimation souffre cependant de quelques limites et constitue à ce titre un montant plancher.

Le calcul devra notamment être complété en évaluant plus précisément à travers les prochaines enquêtes la contribution de la pratique de l'autoculture.

Il s'agira également réduire les sous-estimations liées à la non prise en compte des achats de deux types de population.

D'abord les adolescents de moins de 17 ans scolarisés dans le secondaire : c'est, ce à quoi s'emploiera la prochaine édition de l'Enquête nationale en collège et en lycée chez les adolescents sur la santé et les substances (EnCLASS)⁴ en 2022 en incluant une question sur ce sujet.

Enfin, et surtout, le calcul devrait intégrer les achats émanant des populations d'usagers marginalisés qui échappent aux enquêtes par téléphone mais sont souvent fortement consommatrices de cannabis. Des questions spécifiques pourront dans cet objectif être développées par les prochaines enquêtes s'adressant à ces usagers connaissant des niveaux élevés de précarité.

Contact presse : Julie-Emilie Adès / 06 70 25 91 42 / julie-emilie.ades@ofdt.fr @OFDT

³ Cette question ayant été posée de manière identique dans les deux enquêtes.

⁴ Voir Stanislas Spilka, Emmanuelle Godeau, Olivier Le Nézet, Virginie Ehlinger, Eric Janssen Alex Brissot, Antoine Philippon, Sandra Chyderiotis. « Usages d'alcool, de tabac et de cannabis chez les adolescents du secondaire en 2018 » *Tendances* n° 132, 2019, 4 p. <https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/efxssz6.pdf>